

Réunion publique de restitution

Préfiguration des usages du futur Parc métropolitain

28 septembre 2023



Imaginons le futur Parc métropolitain

le programme d'aujourd'hui

- 1. Introduction par le Vice Président Legrand, et Madame et Messieurs les Maires**
- 2. La démarche « Bords de Deûle »**
- 3. Restitution de la concertation sur les usages du futur parc métropolitain**
- 4. Temps d'échange avec la salle**
- 5. Temps de partage et d'information en Forum ouvert**

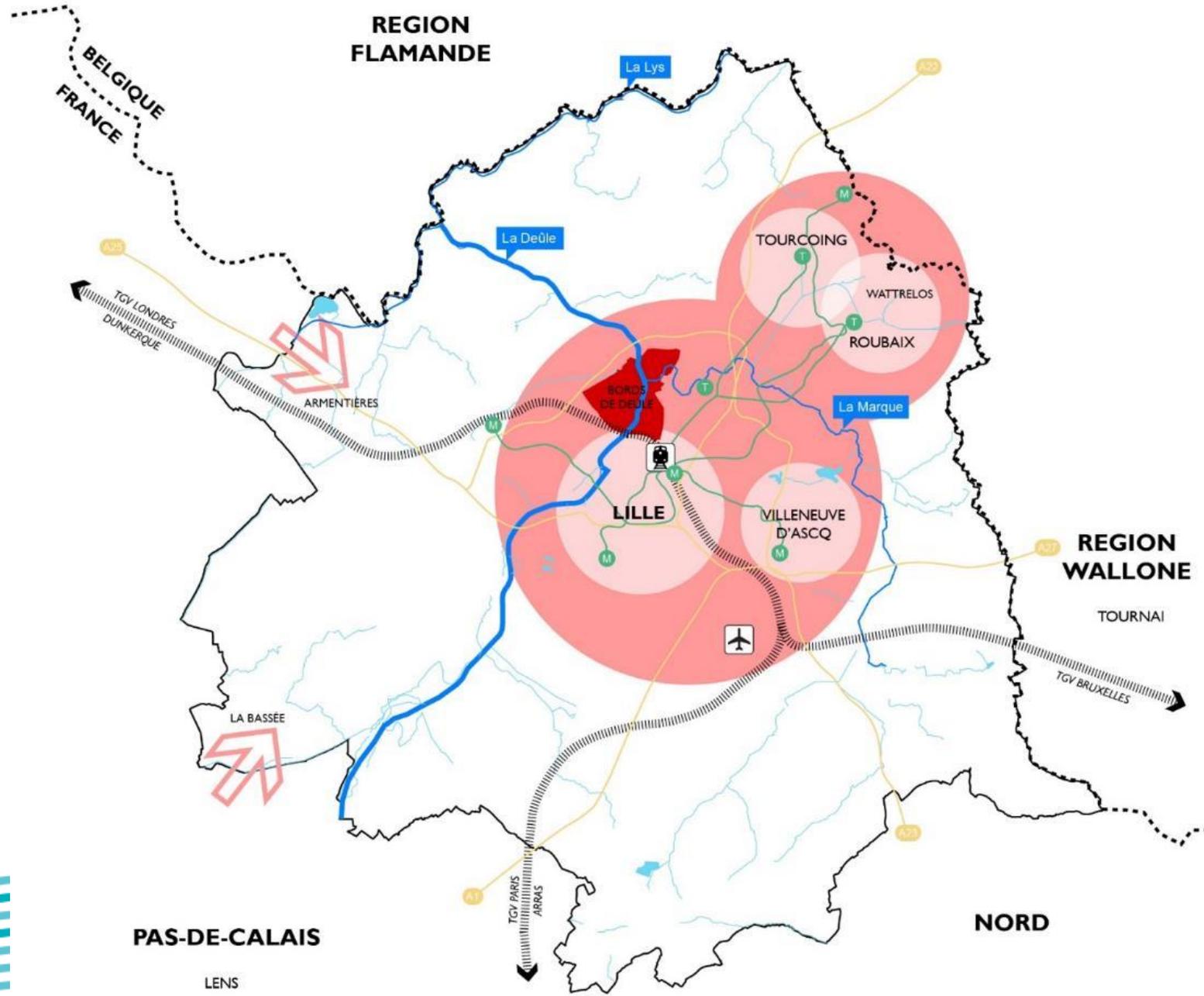


Un parc naturel et urbain Pour le territoire Bords de Deûle

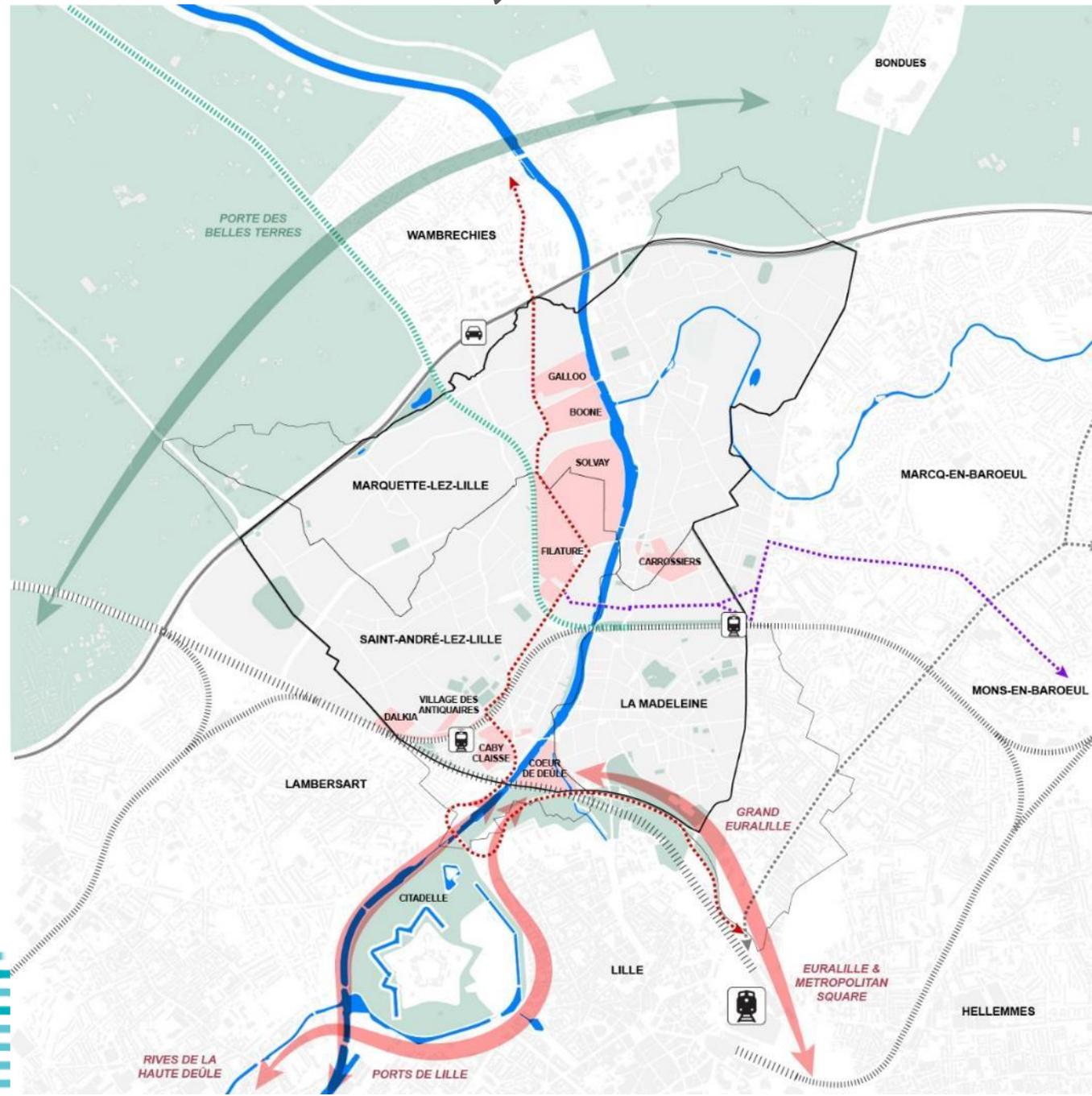


Bords de Deûle 2040, territoire stratégique pour la métropole

COURTRAI



Bords de Deûle 2040, une ambition commune



- Limites communales sur Bords de Deûle
- Périmètre Bords de Deûle
- Ligne ferrée fermée à reconvertir
- Projet de ligne de tramway
- Projet de voie LINC / BHNS
- Dynamiques territoriales
- Rociade
- Lignes et gares TER
- Lignes et gares TGV

Une ambition co-construite



La Deûle, un lien de nature pour les métropolitains et les riverains



Une Ville qui répond aux besoins en logement de tous les ménages



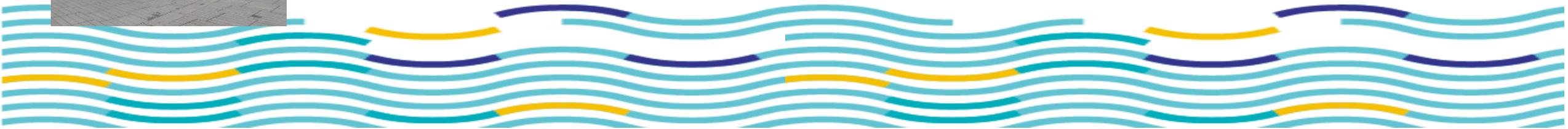
Une Ville qui garantit la qualité architecturale et urbaine



Une Ville animée

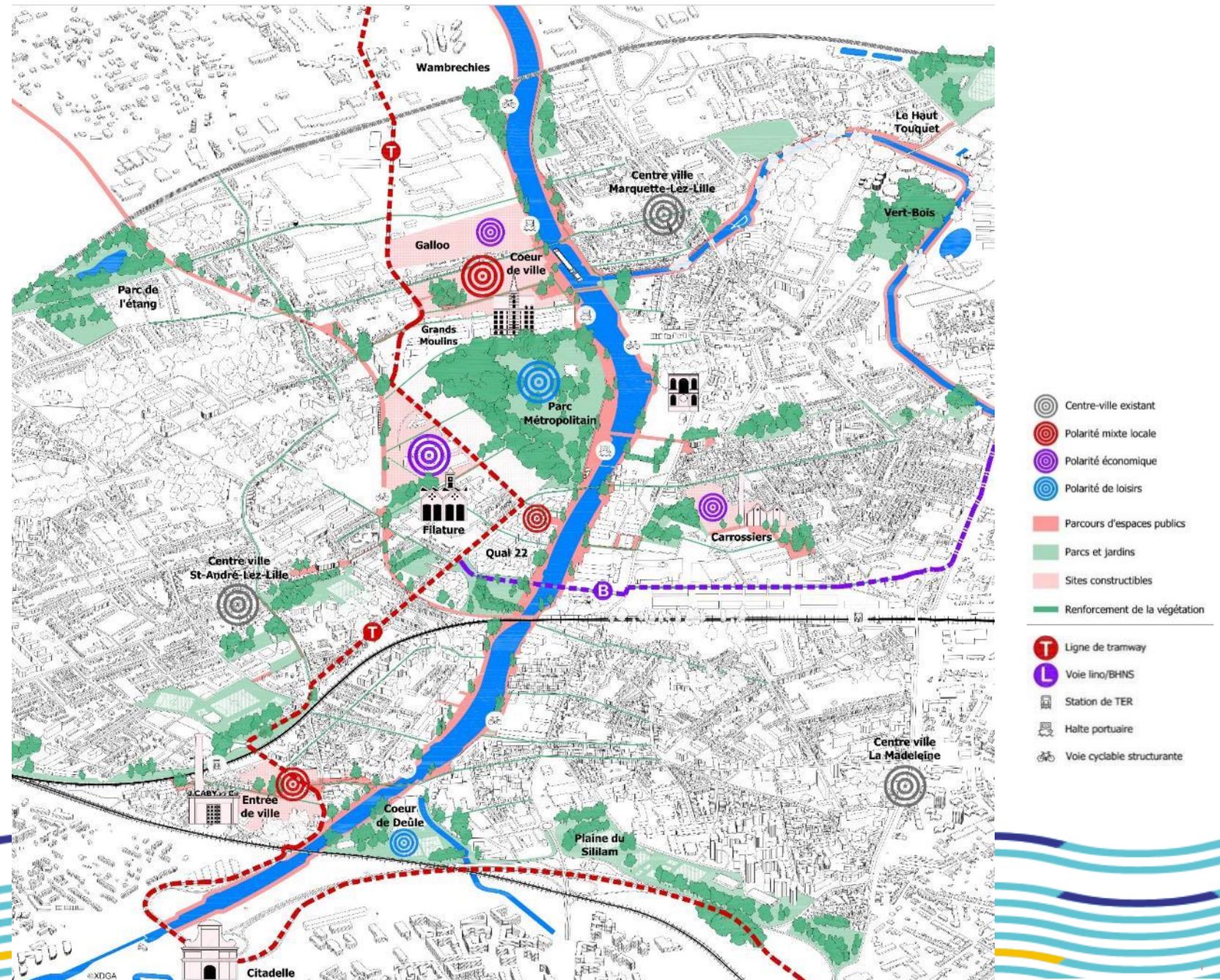


Une Ville accessible par des déplacements durables

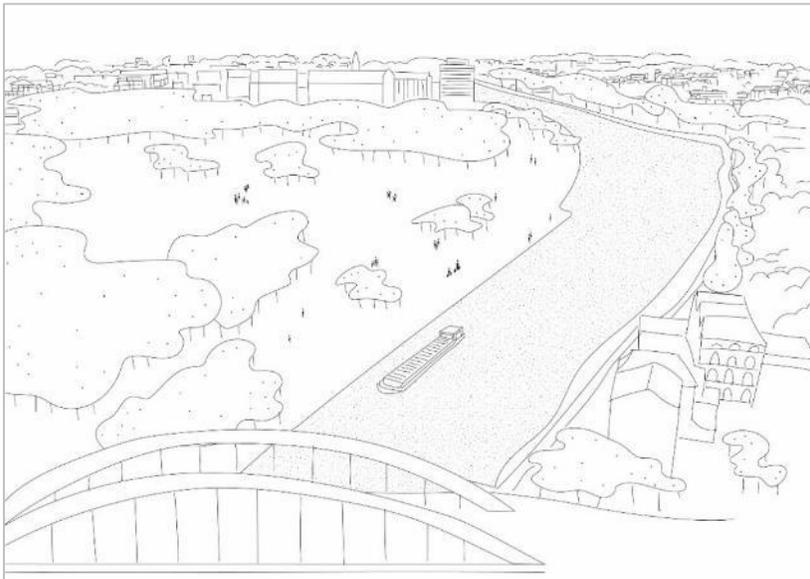
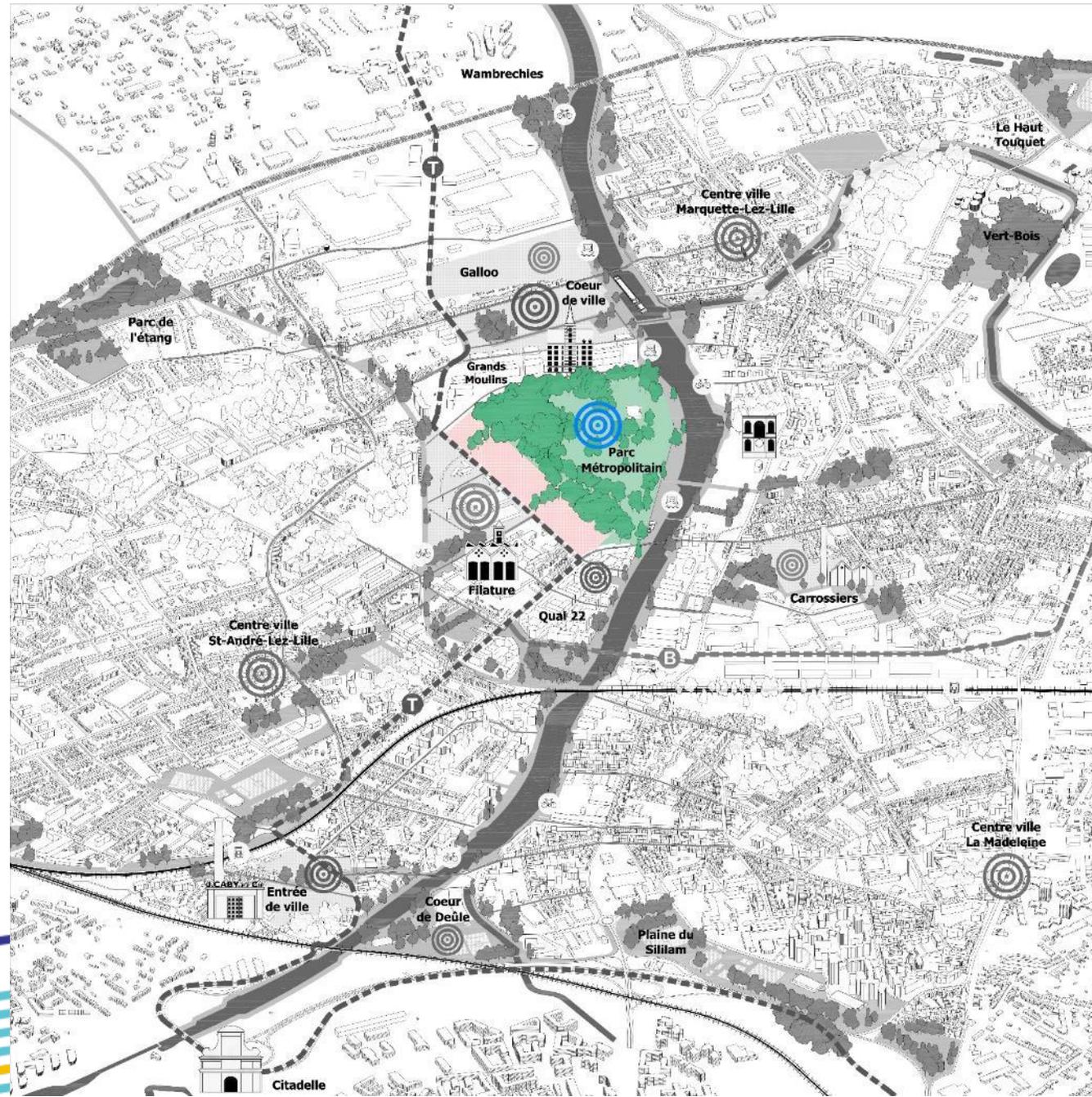


Bords de Deûle 2040 en 10 orientations

1. Révéler la Deûle
2. Retrouver les berges
3. Traverser la Deûle
4. Renaturer la ville
5. Renforcer l'accessibilité et diversifier les façons de se déplacer
6. Redessiner le territoire autour de nouveaux lieux de vie
7. Un nouveau parc de 20 hectares
8. Des quartiers conçus comme des lieux de vie
9. Un territoire productif
10. Habiter la Deûle



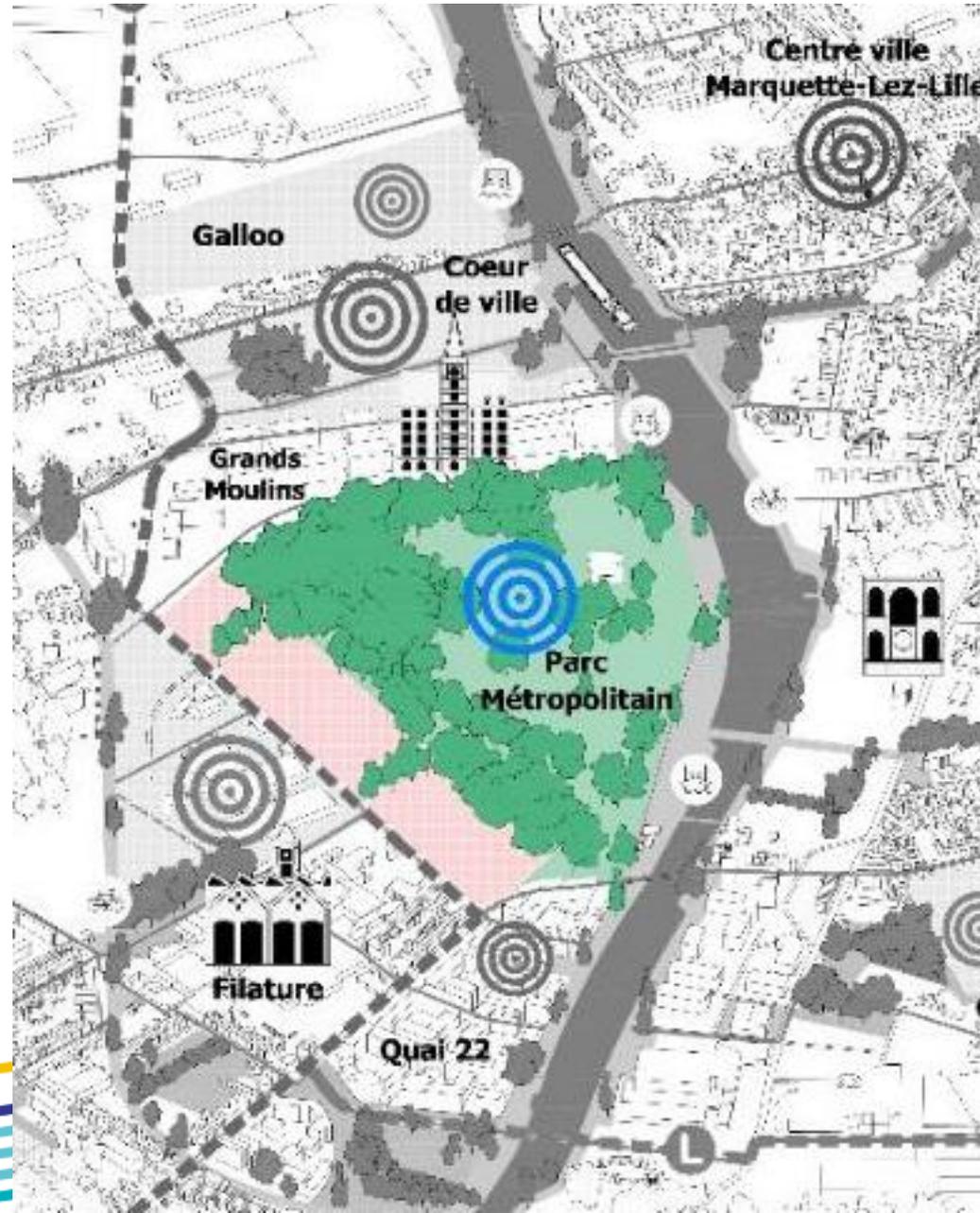
Une orientation majeure : la création d'un parc



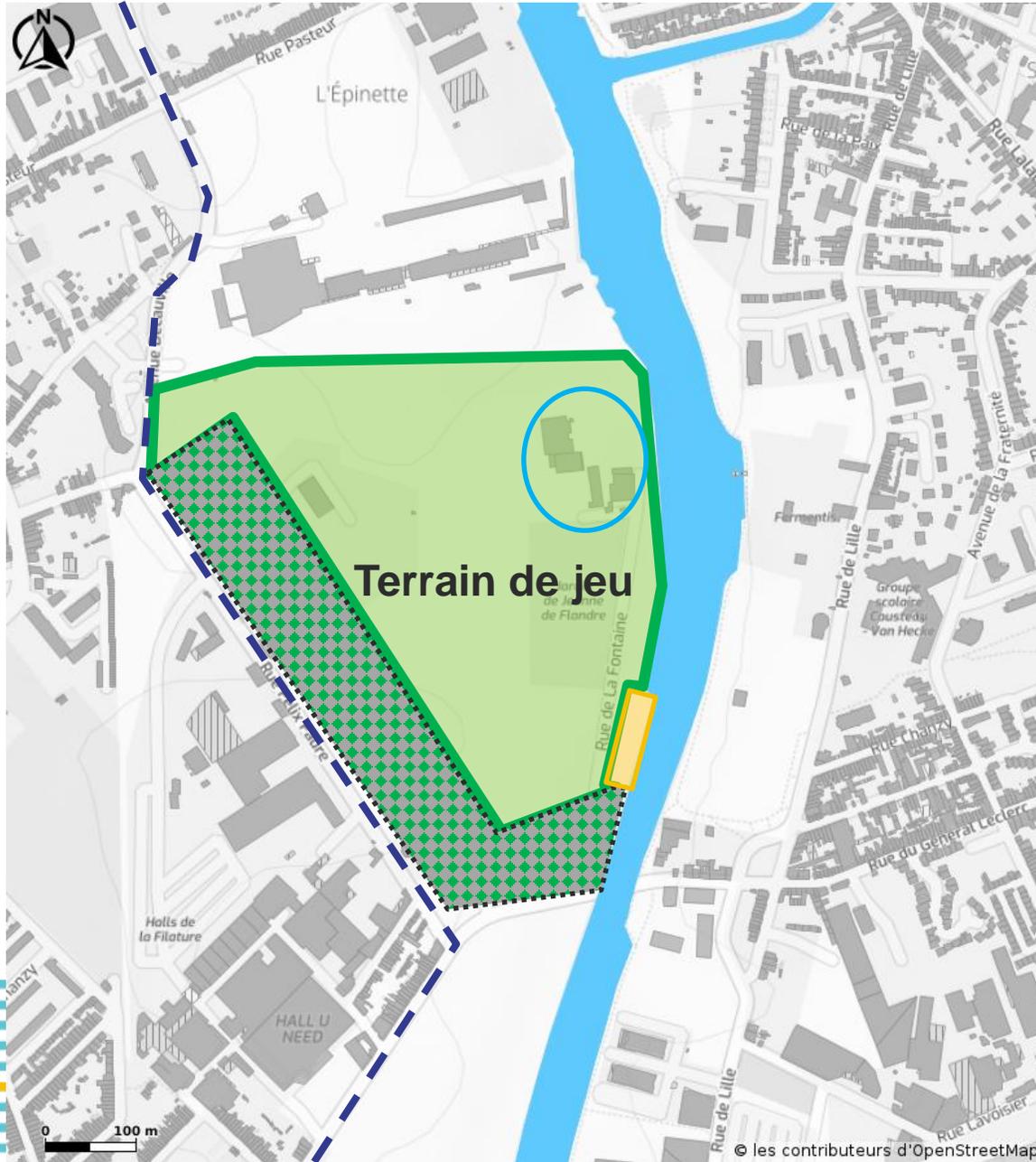
La concertation sur le projet de parc métropolitain



Le périmètre de réflexion



Le périmètre de la concertation



Les invariants

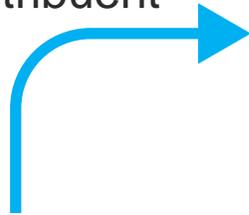
- Un parc d'envergure et de rayonnement métropolitain (lieu de destination)
- La mixité fonctionnelle du secteur (résidentiel/activité économique/loisirs/équipements), notamment sur une bande urbanisée d'environ 100 mètres de large le long de la rue Félix Faure
- Un parc composé de boisements, d'espaces ouverts et d'une fenêtre maximale sur la Deûle
- La préservation du patrimoine archéologique (Jeanne de Flandres) et historique (passé industriel)
- Une desserte par le tramway

Les projets

- Un équipement public intercommunal de type médiathèque (Marquette et Saint André-lez-Lille)
- Une piscine (sous réserve des résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la MEL dans le cadre du plan piscine 2)
- La guinguette intercommunale

Qui fait quoi ?

Imaginent et contribuent



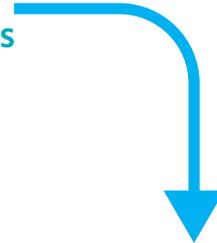
Groupement

MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE

XAVEER DE GEYTER ARCHITECTS

UNE FABRIQUE DE LA VILLE

Formalisent et proposent



Les métropolitains et les riverains –
Particuliers et professionnels



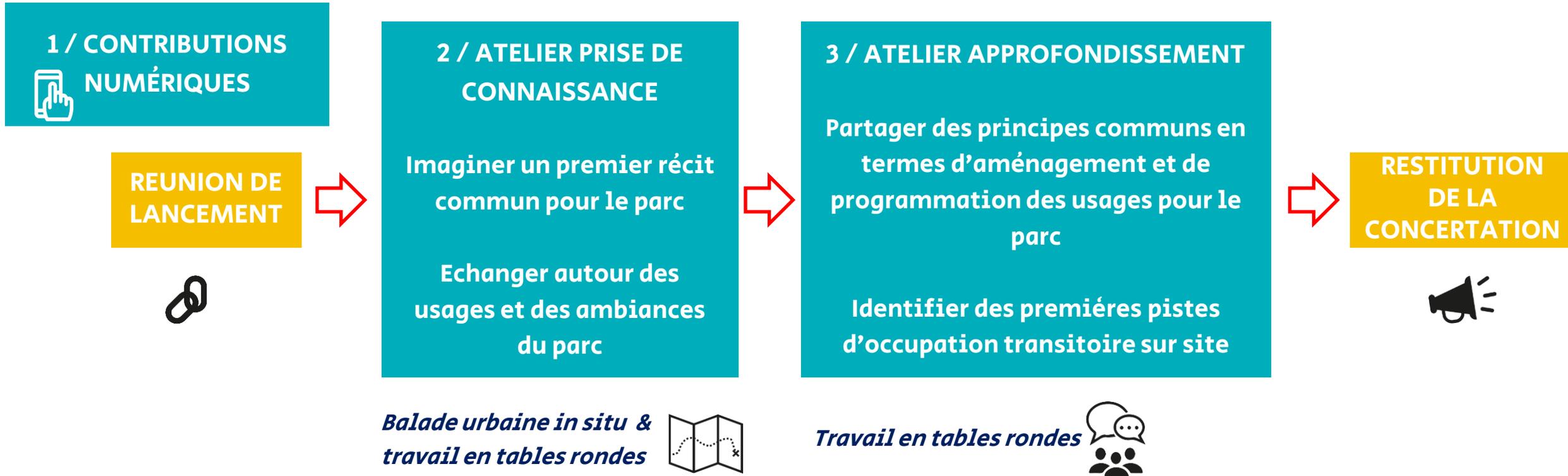
Décident et restituent



Les élus municipaux et métropolitains



Le déroulé de la concertation



Retour en images sur les étapes précédentes



Quels usages pour ce futur parc ?



Verbatim

« On veut marcher pieds nus dans l'herbe »

« Du vert, du vert, du vert »

« On a besoin d'ombres et d'espaces de fraîcheur »

« On veut pouvoir s'y retrouver entre amis, entre voisins, pour partager un verre ou pour y manger »



Les usages proposés pour le parc

Un parc « poumon vert », où se ressourcer et se reconnecter à la nature *(5/6 groupes)*



Des espaces boisés pour se promener, s'asseoir, lire au calme...

Image n°17 sélectionnée par 4 groupes



Une réserve de biodiversité, espace de nature protégée, avec zone humide (mare, étang, jardin botanique...)

Image n°12 sélectionnée par 4 groupes



Des prairies ensauvagées, promenades paysagères à la découverte de la faune et la flore

Image n°7 sélectionnée par 4 groupes



Des plaines ouvertes en partie ombragées où se détendre, se reposer...

Image n°9 sélectionnée par 2 groupes



Des espaces offrant des vues sur la Deule, pour contempler le fleuve, observer la nature...

Image n°3 sélectionnée par 2 groupes



Des espaces pédagogiques pour les écoles et les familles : une ferme avec de l'éco-pâturage, une ruche...

Image n°11 sélectionnée par 3 groupes

Les usages projetés pour le parc

Une dimension culturelle et pédagogique, basée sur l'identité historique du site *(5/6 groupes)*



Une mise en valeur de l'identité historique et culturelle du parc : vestiges archéologiques de l'abbaye Jeanne de Flandres, patrimoine industriel du site...

Image n°9 sélectionnée par 2 groupes



Des animations pédagogiques et intergénérationnelles (visites guidées, signalétique visuelle...) sur l'histoire du site, sa biodiversité, le contexte local...

Image n°26 sélectionnée par 2 groupes

Mais aussi : un lien à faire avec les équipements installés dans le parc (par exemple la future médiathèque intercommunale ou le musée des transports urbains dans le cas d'une relocalisation dans le parc).



Les usages projetés pour le parc

Des espaces de détente et de loisirs ludiques ou sportifs (4/6 groupes)



Des équipements ludiques et sportifs (aires de jeux, parcours santé, agrès sportifs, aire de pétanque...) avec des aménagements écologiques

Image n°36 sélectionnée par 3 groupes



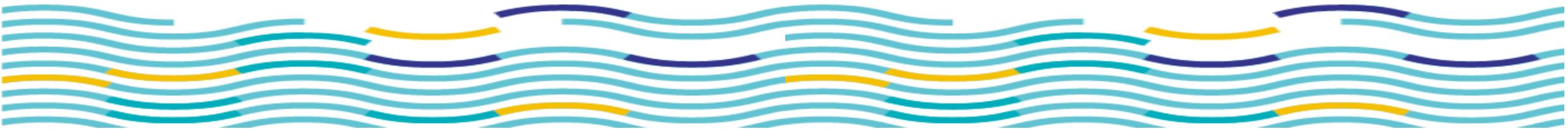
Des continuités vertes dédiées aux mobilités douces, avec une séparation des flux piétons-cyclistes

Image n°24 sélectionnée par 4 groupes



Des espaces pour des activités associatives ou de voisinage (jardins partagés...)

Image n°25 sélectionnée par 2 groupes



Les usages projetés pour le parc

Des espaces de convivialité et de rencontre *(5/6 groupes)*



Des lieux de restauration conviviaux de type « ginguette », aires de pique-nique ou barbecue, ouverts toute l'année, en semaine et week-end, où se retrouver boire un verre ou manger en intérieur l'hiver ou en plein-air l'été...

Image n°31 sélectionnée par 5 groupes



Des espaces appropriables pour des loisirs de plein-air, ludiques ou sportifs, proches d'un point d'eau pour se rafraichir l'été

Image n°29 sélectionnée par 4 groupes



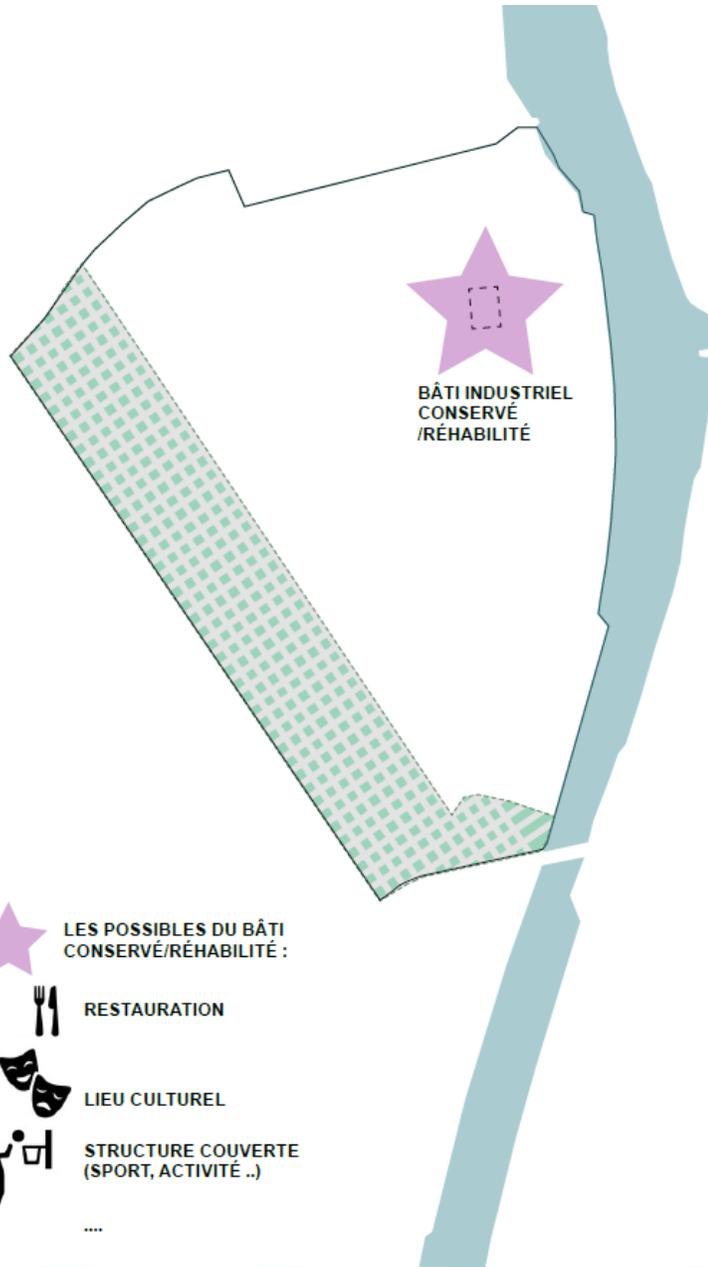
Des espaces pour accueillir de l'évènementiel, de type kiosque à musique, amphithéâtre naturel, espace ouvert, pour des concerts, spectacles ou cinéma de plein-air...

Image n°25 sélectionnée par 2 groupes



Les variables discutées lors des ateliers

LA CONSERVATION DU BÂTI INDUSTRIEL



Garder uniquement la structure du bâti tout en l'ouvrant sur le parc
pour en faire un espace public couvert et accueillir des activités physiques et culturelles de plein-air



Réhabiliter au moins partiellement le bâti si son état le permet et si son caractère patrimonial est avéré
pour le transformer en lieu de vie multiusages (tiers-lieu), d'accueil du public (restauration, espaces culturels)

Les variables discutées lors des ateliers

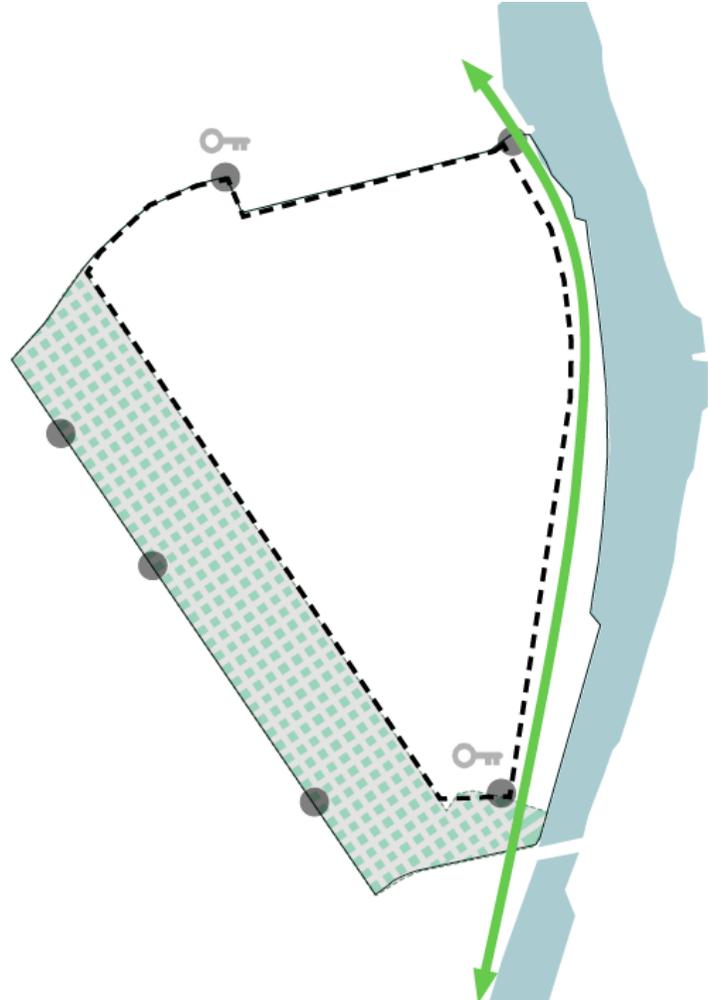
L'OUVERTURE OU LA FERMETURE DU PARC



Pas d'avis tranché mais une volonté de **préserver une continuité piétonne et cyclable** sur la rive ouest de la Deûle



En cas de fermeture du parc la nuit, instaurer des horaires d'ouverture saisonnières et modulables en fonction des périodes de canicule et des événements qui s'y tiennent



 PÉRIMÈTRE POSSIBLE DE FERMETURE DU PARC

 PRÉSERVER UNE CONTINUITÉ PIÉTONNE ET CYCLABLES SUR LES BORDS DE DEÛLE

Les variables discutées lors des ateliers

FLUX PIÉTONS - VÉLOS



Donner la priorité aux piétons dans le parc Limiter l'accès pour les cyclistes à une voie de desserte centrale reliée aux entrées du parc, par exemple parallèlement à la voie verte de la Deûle, le long de l'ancienne voie ferrée nord-sud, avec une séparation des piétons et des cycles et réserver les flux de transit à vélo à l'extérieur du parc



Une voie verte le long de la Deûle : différencier la voie piétonne (chemin de halage) de celle réservée aux cyclistes (piste cyclable) par un traitement paysager du linéaire, une largeur de passage suffisante et de la signalétique adaptée



CHEMINEMENT PIÉTON
PRINCIPAL ET PRIORITAIRE

VOIE CYCLABLE DISSOCIÉE DES
CHEMINEMENTS PIÉTONS

UNE UNIQUE VOIE CYCLABLE
DISSOCIÉE DES CHEMINEMENTS
PIÉTONS TRAVERSANT LE PARC



Les variables discutées lors des ateliers

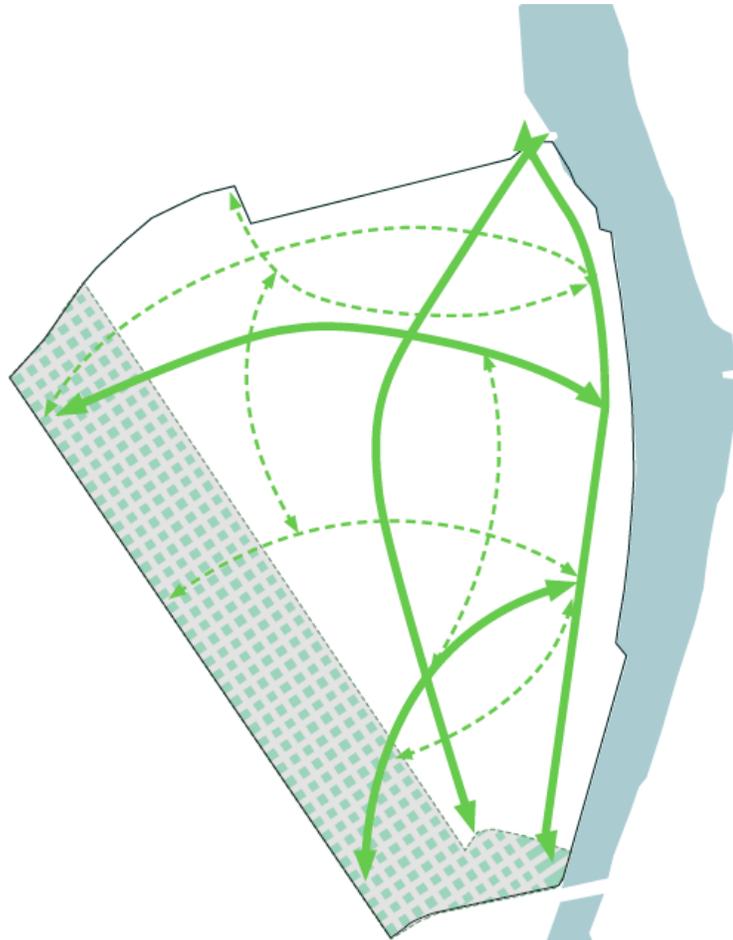
LES CHEMINEMENTS



Hiérarchiser les voies piétonnes

- une **allée** de promenade assurant une fonction de **desserte intérieure**, pouvant être **grande et rectiligne du nord au sud** ou **plus petite et dessinant une boucle**

- une variété **de petits cheminements sinueux** et disséminés de part et d'autre de l'allée principale du parc, pour les flux secondaires



↔ DES CHEMINEMENTS PIÉTONS PRINCIPAUX RELIANT LES ENTRÉES DU PARC

↔ UNE MULTITUDE DE CHEMINEMENTS PIÉTONS SECONDAIRES



Les variables discutées lors des ateliers

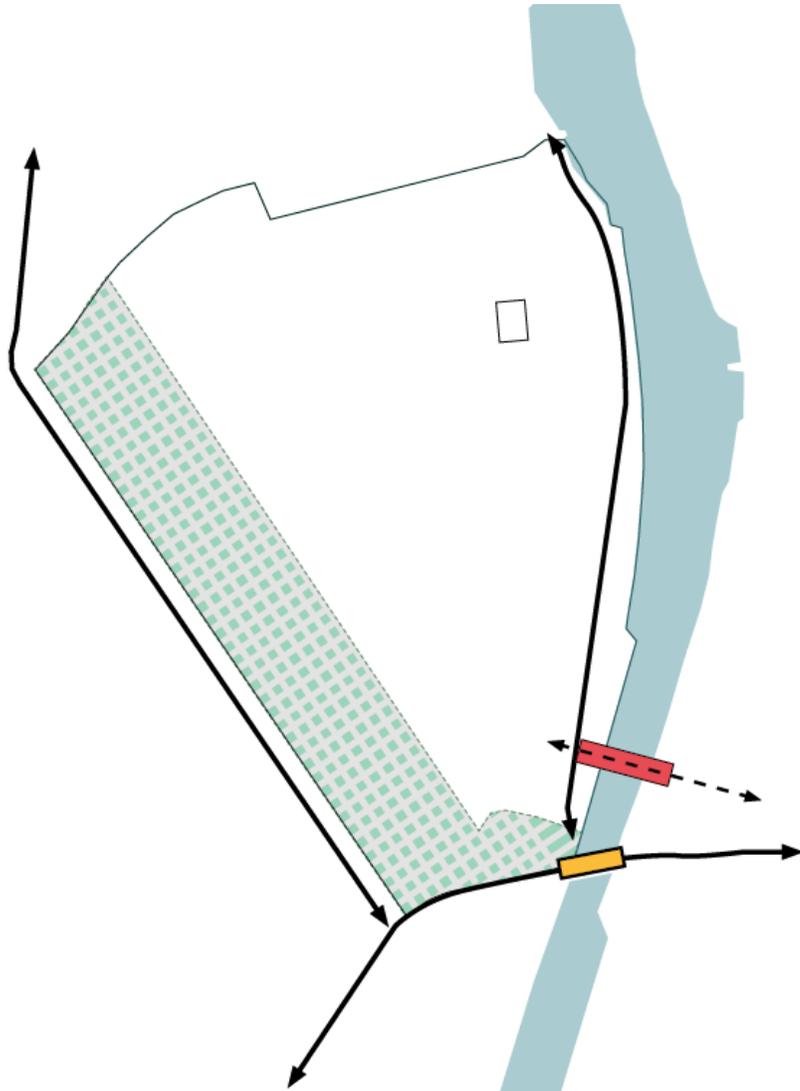
LES ACCÈS DEPUIS L'AUTRE RIVE



Adosser au Pont de l'Abbaye une passerelle piétonne et cyclable suffisamment large : prioriser au plus tôt ce type d'aménagement pour permettre la desserte du site depuis l'autre rive, sans attendre la livraison du parc et les autres projets de mobilité



Une future passerelle piétonne et cyclable en plus de la passerelle imaginée entre le futur cœur de ville de Marquette et la rive droite



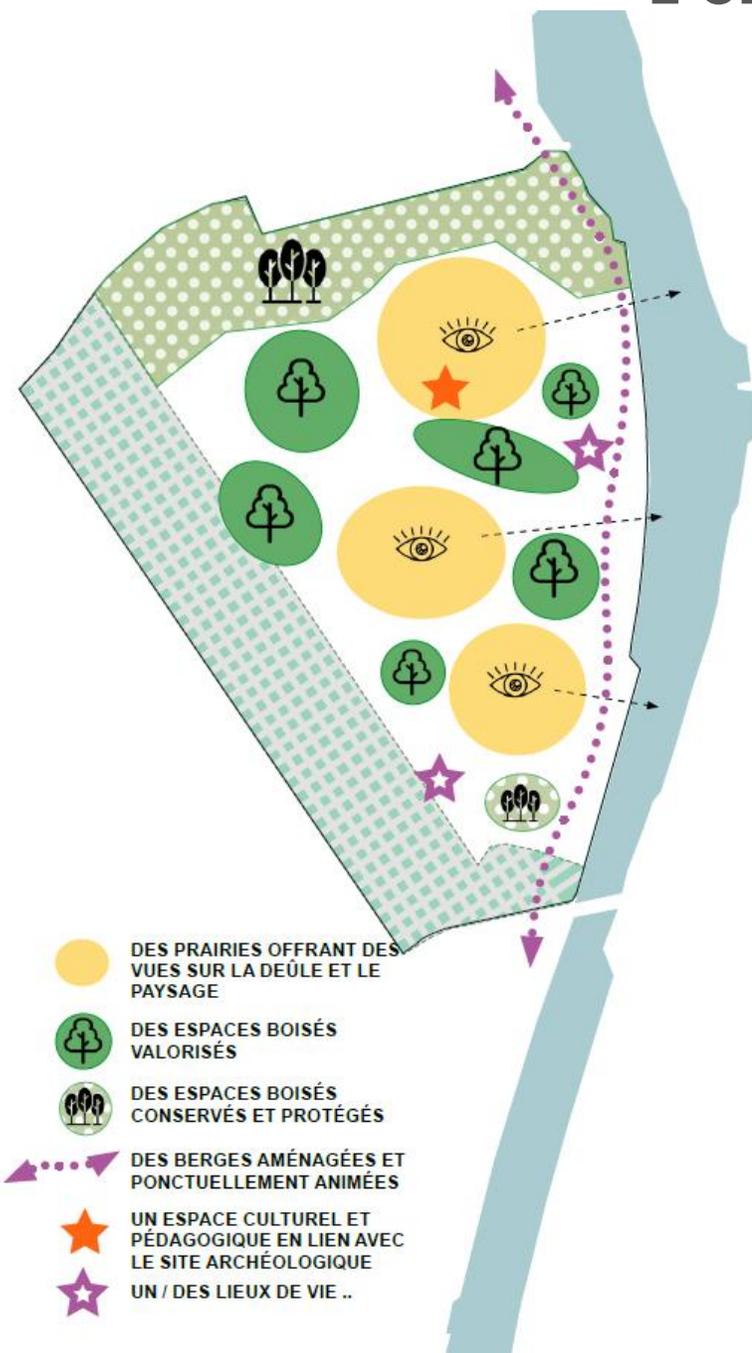
UNE NOUVELLE PASSERELLE
MOBILITÉ DOUCE



ELARGISSEMENT DU PONT DE
L'ABBAYE POUR LES MODES
DOUX



L'organisation des espaces du parc



- Des prairies dégagées offrant des vues paysagères vers la Deûle depuis le parc
- Des berges aménagées pour en faire un lieu convivial et animé avec la guinguette, mais aussi un lieu de détente, de repos et de contemplation
 - Des espaces boisés valorisés, des lieux de promenade où se ressourcer
- Des zones humides protégées, propices à l'observation de la faune et de la flore
- Au cœur du parc :
 - un espace culturel et pédagogique, en lien avec le site archéologique et les traces du bâti industriel
 - Un lieu de vie « multi-usages » pouvant accueillir des petites animations et des événements

Des usages transitoires pour animer le parc dès demain



Ouvrir de premiers espaces de nature dès que possible, préfigurer le « poumon vert »

Prioriser l'**aménagement des berges de la Deûle** entre Quai 22 et Wambrechies et leur mise en accessibilité pour les piétons et les cyclistes

Mener au plus tôt des **actions de pré verdissement** partout où cela est possible sur le site



Proposer des lieux de restauration et de convivialité

Maintenir et pérenniser la **guinguette**

Aménager un lieu de restauration libre et de rencontre, dans un premier temps autour de la guinguette actuelle, avec une zone pour le barbecue et des foodtrucks

Profiter ensuite de la **reconversion éventuelle des bâtiments industriels**

Des usages transitoires pour animer le parc dès demain



Informer et co-construire le futur parc

Informer le public sur l'ouverture et l'aménagement progressifs du parc et l'associer à sa construction à travers une **Maison du projet**

Associer activement les citoyens à travers des chantiers participatifs



Accueillir une programmation culturelle, artistique et de loisirs

Proposer une programmation événementielle pour faire découvrir le site avec des événements de petite envergure ou à rayonnement plus large

Des sorties ou animations socio-culturelles de plein-air, avec des acteurs locaux ou métropolitains comme des ateliers de pratiques artistiques (peinture en extérieur, cours de danse...)



Des usages transitoires pour animer le parc dès demain



Développer une offre pédagogique liée aux marqueurs d'identité du site

Des **animations pédagogiques** tout au long de l'année

Mettre en valeur et ouvrir le site archéologique au public
Préfigurer ainsi l'ouverture d'un musée en plein air autour des vestiges de l'abbaye

Proposer des animations de sensibilisation à la nature et à la biodiversité des bords de Deûle



Préfigurer les équipements ludiques et sportifs

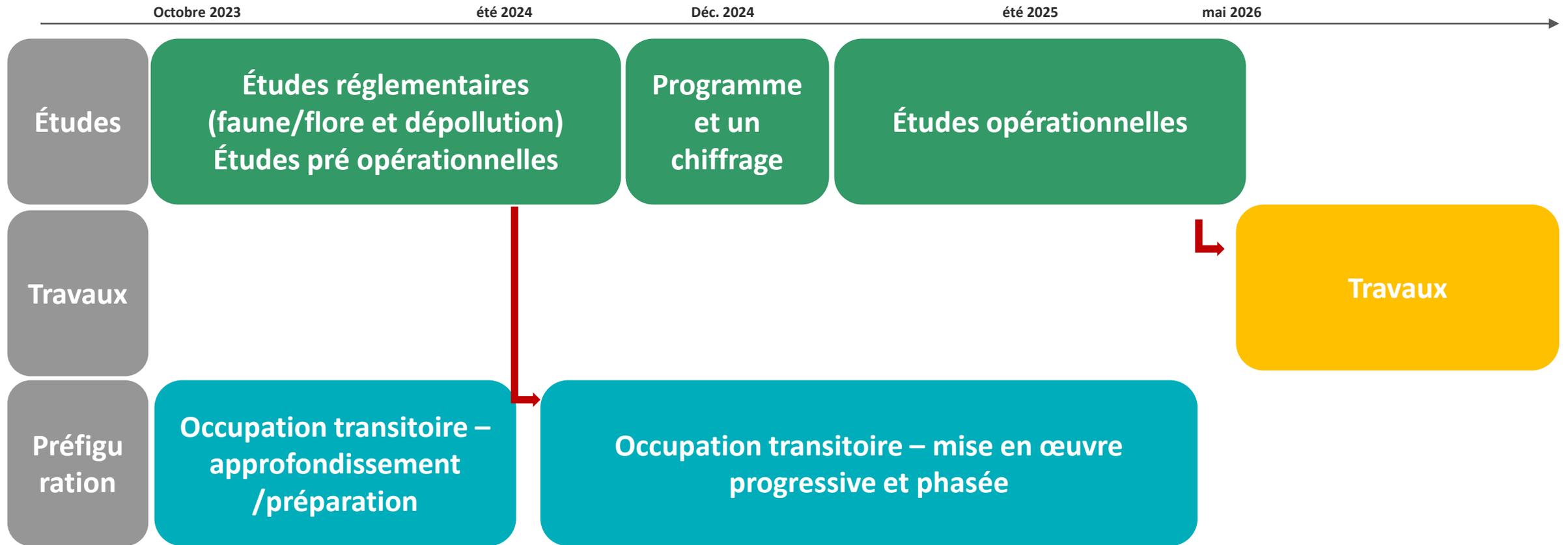
Mettre en place des activités physiques de plein-air avec les associations sportives locales

« Prototyper » les futurs aménagements ludiques et sportifs du parc dès l'ouverture des premiers espaces accessibles, comme les berges (aires de jeux naturelles, terrain de pétanque à proximité de la guinguette...)

Quelles sont les suites à cette concertation ?



Les prochaines étapes pour le parc



Le principe du Forum ouvert



2 espaces d'échange et de discussion



Une exposition autour du plan-guide
des Bords de Deûle



Un stand contributif sur le futur parc métropolitain

2 mailing-list pour :

1. **S'inscrire à une newsletter**
être informé de l'actualité du projet et de l'ouverture progressive du parc
2. **Rejoindre le « conseil du parc »**
une instance de suivi et d'accompagnement de la démarche d'occupation transitoire du site

2 panneaux contributifs pour réagir sur les éléments
issus de la concertation en commentant par post-it